



Conditions Générales de Vente – Matériels Informatiques Reconditionnés

Article 1 - IDENTITE DU VENDEUR.

Familles Rurales Fédération Régionale Centre – Val de Loire, association loi 1901 à but non lucratif dont le siège social est situé au 1 rue d'Aquitaine 45380 La Chapelle St Mesmin. N° Siret 330 956 434 00048. N° RNA W45202140.

Association exonérée de TVA Art. 262 ter-I du code général des impôts. Téléphone : 02 38 81 27 37. Email : info.centre@famillesrurales.org

Art. 2 - APPLICATION DES CONDITIONS.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont applicables à toutes les ventes de matériels informatiques conclues entre Familles Rurales Centre VL avec les Clients via notre site Internet <https://centre-val-de-loire.famillesrurales.org/>. **Ces ventes de matériels informatiques s'adressent exclusivement aux associations loi 1901 à but non lucratif.** Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de notre association constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Vous acceptez que les informations demandées en vue de la conclusion du contrat ou celles adressées en cours de son exécution soient transmises par voie électronique. Les CGV peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par notre association, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande. La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV. Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le site internet.

Art. 3 - COMMANDES.

Les caractéristiques essentielles du produit sont indiquées dans notre catalogue de matériels informatiques reconditionnés et reprises dans le détail dans le bon de commande que le client reçoit avant contractualisation et paiement. Le choix et l'achat d'un matériel (Produit) est de la seule responsabilité du Client. Le bon de commande signé par le client accompagné du paiement de la commande implique que le client a bien pris connaissance des caractéristiques du produit commandé et des présentes conditions générales de vente. Les photographies et graphismes présentés sur le site internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de Familles Rurales Centre VL. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit inclus dans le bon de commande afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. Familles Rurales Centre VL peut réactualiser, améliorer ses fiches, retirer de la vente ses produits. Nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs. Les restrictions de livraison sont indiquées dans la fiche produit. Toute commande anormale ou de mauvaise foi, toute fraude ou tentative de fraude, tout incident de paiement du prix d'une commande pourra entraîner la suppression et/ou désactivation du compte client concerné et/ou le refus de la commande.

Art. 4 – ETAPES POUR CONCLURE LE CONTRAT.

Les CGV sont disponibles sur notre site internet et transmises avec le bon de commande et la facture.

La précommande de matériel par l'association se fait via un formulaire en ligne hébergé sur notre site Internet. Le formulaire détaille les informations utiles obligatoires pour permettre l'identification du client (l'association acheteuse), la nature et le nombre du matériel informatique commandé et ses spécificités se référant à notre catalogue de produits informatiques reconditionnés.

La précommande mentionnera également les éventuelles options choisies, le point relais Familles Rurales pour retirer le matériel (la liste de ces points relais est disponible sur notre site Internet) ou l'option livraison Colissimo pour les PC Portables choisi par le client. La précommande peut être modifiée à tout moment avant sa validation finale.

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Education | - Tourisme | - Santé |

Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique



1. La validation par le client de la précommande en ligne engendre la vérification par nos services de la disponibilité auprès du fournisseur des produits précommandés
2. Une fois les caractéristiques techniques et la disponibilité du produit précommandé vérifié, nos services vous font parvenir un bon de commande mentionnant :
 - a. L'identification du client (l'association acheteuse), ses coordonnées et l'identité du représentant légal
 - b. La nature, les caractéristiques techniques et la marque des matériels informatiques disponibles à la commande
 - c. La quantité de matériel informatique commandé et les éventuelles options choisies,
 - d. Le choix du point relais Familles Rurales pour retirer la commande ou le souhait de livraison à la charge du client (livraison valable uniquement pour les ordinateurs portables).
3. Le client, après vérification d'usage, retourne le bon de commande validé accompagné du paiement intégral. **Le paiement a lieu uniquement par virement sur le compte bancaire de Familles Rurales Centre VL.** Notre RIB se trouve au pied de page de la facture éditée par nos services. Toute précommande passée sur notre site est annulée à défaut de réception du règlement dans un délai de 30 jours.
4. **La réception par nos services du bon de commande validé par le client et de son paiement engendre génération de la facture acquittée et la mise en expédition du matériel commandé.** A l'exception des ordinateurs portables qui peuvent faire l'objet d'une livraison par colissimo à la charge du client, les expéditions se font à destination des points relais Familles Rurales à raison d'un par département, hors Cher. En l'absence de disponibilité de matériel dans le point relais Familles Rurales choisi, le délai d'expédition / retrait en point relais Familles Rurales peut aller jusqu'à 30 jours, voire 60 jours en cas de défaut de disponibilité pour le matériel commandé.
5. **Le client sera informé de la disponibilité de sa commande en point relais Familles Rurales par la réception d'un bon de retrait à l'adresse de référence client.** Dans le cas d'un ordinateur portable pour lequel le client aurait choisi la livraison par Colissimo, le client sera informé par nos services et ceux de l'expéditeur de l'envoi du Colissimo et sa prévision de livraison.

Familles Rurales Centre VL se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat.

Art 5 - PRIX.

Les prix figurant sur le site sont indiqués en euros et en TTC. Familles Rurales est une association exonérée de TVA Art. 262 ter-I du code général des impôts. Les prix peuvent faire l'objet de modification à tout moment à l'initiative de Familles Rurales Centre VL. **Les produits seront facturés au client au prix en vigueur au moment de l'enregistrement de sa commande, via l'édition du bon de commande.** Le prix est hors frais de livraison. Si l'option livraison Colissimo est choisie par le client dans le cadre de l'achat d'un ordinateur portable, le client sera informé sur le bon de commande et la facture du prix de la livraison en plus de celui du produit. Hors Colissimo, les matériels sont à retirer gratuitement par le client dans les points relais Familles Rurales. La liste de ces points relais est disponible sur notre site Internet.

Art 6 - PAIEMENT.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la réception du bon de commande par le client. Par virement bancaire uniquement (Rib en bas de page de la facture) sur le compte de Familles Rurales Centre VL. **La précommande passée sur notre site est annulée à défaut de réception du règlement dans un délai de 30 jours.** Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par Familles Rurales Centre VL, qui engendreront la génération de la facture acquittée qui sera transmise au client. En outre, Familles Rurales Centre VL se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client. Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par Familles Rurales Centre VL pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client. Dans le cadre de la lutte contre la fraude, Familles Rurales Centre VL peut vous demander de justifier votre identité, votre domicile, et le moyen de paiement utilisé. Dans ce cas, le traitement de votre commande s'effectuera à compter de la réception de ces documents. A défaut de réception de ces justificatifs ou en cas de réception de justificatifs jugés non conformes, la commande pourra être annulée et le compte bloqué.

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org



Art 7 – LIVRAISON ou RETRAIT DU MATERIEL en point relais Familles Rurales

Livraison

La livraison est payante et les coûts seront supportés par le client. Seuls les PC portables peuvent faire l'objet d'une livraison. Tout autre produit sera à retirer en point relais Familles Rurales. Les clients qui achètent un ordinateur portable et qui ne seraient pas en mesure de se rendre dans un point relais Familles Rurales peuvent demander lors de la précommande la livraison via colissimo. Ils supporteront l'intégralité des frais de livraison qui seront détaillés dans le bon de commande et seront ajoutés sur la facture au prix catalogue de l'ordinateur portable. Cette disposition s'applique uniquement aux ordinateurs portables. Les écrans, les PC Fixes et tout autre matériel informatiques reconditionnés en sont exclus. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. Le paiement demandé au Client souhaitant être livré selon les conditions ci-dessus correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

À défaut d'indication, Familles Rurales livre les biens par Colissimo au plus tard 15 jours après la conclusion du contrat par retour du bon de commande signé et du paiement de la facture par le client. La livraison s'effectue par Colissimo à l'adresse que vous avez indiquée lors de la passation de la commande. La livraison s'entend du transfert au consommateur de la possession physique ou du contrôle du bien. En cas de retard de livraison, vous pouvez résoudre le contrat conformément aux dispositions de l'article L.216-2 du code de la consommation. Par ailleurs, aucune livraison ne peut se faire en dehors de la France métropolitaine. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les 14 jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

Tout risque de perte ou d'endommagement des biens vous est transféré au moment où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur proposé par Familles Rurales et désigné par vous, prend physiquement possession de ces biens (article 216-4 du code de la consommation). Il vous appartient de refuser la livraison si la marchandise est abîmée, manquante ou si le colis a été ouvert et à défaut d'inscrire des réserves précises et circonstanciées sur le bon de livraison, réitérées par LRAR au transporteur dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison (article L133-3 du code du commerce). Nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec Familles Rurales Centre VL afin que nous vous communiquions la procédure permettant de conserver les recours contre le transporteur.

Le contact à utiliser est : info.centre@famillesrurales.org – 02 38 81 27 37

Retrait de matériel en point relais Familles Rurales

Le retrait de matériel en point relais est gratuit. Le retrait en point relais Familles Rurales est à privilégier et il est obligatoire pour les commandes d'Ecran, PC Fixe et commandes multiples d'ordinateurs portables. **À défaut d'indication, Familles Rurales livre les biens en point relais Familles Rurales au plus tard 45 jours après la conclusion du contrat par retour du bon de commande signé et du paiement de la facture par le client.** Tout risque de perte ou d'endommagement des biens vous est transféré au moment où vous-même, ou un tiers désigné par vous, prend physiquement possession de ces biens (article 216-4 du code de la consommation) en Point relais Familles Rurales. La liste des Point relais Familles Rurales est disponible sur notre site Internet. Lors du retrait, il vous appartient de refuser la marchandise si celle-ci est abîmée. Vous avez alors un délai de 14 jours pour contacter notre service après-vente et nous faire part des dégradations constatées pour obtenir le remboursement de votre commande.

Art 8 – DELAI de RETRAIT DES MATERIELS à réception du bon de retrait

Le retrait du matériel informatique en Point relais Familles Rurales est conditionné par la disponibilité du matériel commandé. Le retrait pourra intervenir dans les 30 jours au plus tard suivant la réception par le client du bon de retrait reçu de nos services. A défaut d'indications spécifiques, Familles Rurales Centre VL s'engage à approvisionner le point relais dans un délai de 60 jours maximum suivant l'encaissement du paiement de la commande du client.

Art 9 – CONTACT ET SERVICES APRES VENTE

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos services en vous connectant sur notre site et en vous rendant sur la page CONTACT, ou en téléphonant au 02 38 81 27 37, ou en nous écrivant par email à info.centre@famillesrurales.org ou par courrier postal à Familles Rurales Centre Val de Loire, service réclamation, 1 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle St Mesmin.

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org



Art 10 – RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose **d'un délai de 14 jours à compter du retrait du produit en point relais Familles Rurales ou de la réception de la livraison** pour exercer son droit de rétractation auprès de Familles Rurales Centre VL, **sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité**, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les produits soient retournés dans leur emballage et en parfait état. Un formulaire type de rétractation est annexé aux présentes CGV (voir annexe 1)

Les retours sont à effectuer dans le point relais Familles Rurales le plus proche du client dans son état d'origine et complet (emballage si existant, accessoires, notice...) accompagné de la facture d'achat. Les produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, **à l'aide du formulaire de rétractation disponible sur le site internet**, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par Familles Rurales Centre VL, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés sont remboursés ; les éventuels frais de retour restant à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours au plus à compter de la réception, par Familles Rurales Centre VL, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

Art 11 – GARANTIE

Lorsqu'un souci se pose avec un produit reconditionné, nous vous invitons à prendre contact avec notre service SAV en vous rendant sur notre site Internet et en utilisant la page CONTACT ou en téléphonant au 02 38 81 27 37, ou en nous écrivant par email à info.centre@famillesrurales.org ou par courrier postal à Familles Rurales Centre Val de Loire, service réclamation, 1 rue d'Aquitaine, 45380 La Chapelle St Mesmin.

Garantie légale.

Les Produits vendus sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels. Les Produits fournis bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

Familles Rurales Centre VL remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. Les produits devront être déposés et seront récupérés dans le Point relais Familles Rurales (liste sur notre site Internet).

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par Familles Rurales Centre VL du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité de Familles Rurales Centre VL ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie de Familles Rurales Centre VL est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Garantie commerciale :

Les matériels informatiques reconditionnés (Produits) font l'objet d'une garantie commerciale pendant une durée de 12 mois à compter du retrait du matériel en point relais ou à compter de la réception de la livraison par le client, à l'exception de la batterie, qui fait l'objet d'une garantie commerciale de 6 (six) mois. Cette garantie est assurée par le fournisseur NORIP avec qui Familles Rurales Centre VL a signé une convention de partenariat.

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org

**Exclusions de garantie :**

Les logiciels, les consommables, les cartouches et les supports de stockage de données (CD, DVD...) ne sont pas garantis par Familles Rurales Centre VL et son fournisseur. Les matériels informatiques reconditionnés (Produits) ne sont pas l'objet d'une garantie constructeur contre tout défaut de matière ou de fabrication. Le client ne pourra en aucun cas bénéficier d'une garantie directement par le constructeur ou garantie sur site et déclare en être informé par acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Familles Rurales Centre VL refusera tout retour de marchandise dans ce cadre.

Limitation de garantie :

La garantie commerciale de Familles Rurales Centre VL est limitée à la réparation, au remplacement ou à un remboursement en valeur des marchandises reconnues défectueuses par Familles Rurales Centre VL, en tenant compte de l'usage qui en a été fait. Familles Rurales Centre VL et son fournisseur s'engagent uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au client par Familles Rurales Centre VL. Le SAV de Familles Rurales Centre VL ne peut jouer que dans le cadre de la garantie commerciale de Familles Rurales Centre VL ou de la garantie légale. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il vous sera proposé un matériel équivalent ou supérieur, ou un remboursement. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de Familles Rurales Centre VL est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions. Familles Rurales Centre VL et son fournisseur ne peuvent en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (Disques durs, clés USB, ...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous garantie ou non.

Ils ne peuvent en aucun cas être tenue pour responsable des dommages matériels et immatériels qui interviendraient au cours du dépannage dans le cas où seraient retournés des produits qui n'ont pas été fournis par Familles Rurales Centre VL.

Familles Rurales Centre VL et son fournisseur ne peuvent être responsables au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement des cas suivants :

- Tout entreposage sans protection ou prolongé.
- Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non-conforme aux spécifications techniques du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite.
- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du fabricant.
- Toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne. En cas de faillite ou impossibilité de fourniture du constructeur, le client ne peut se retourner contre Familles Rurales Centre VL et son fournisseur.

Art 12 – RESERVE de PROPRIETE

Les marchandises qui seront retirées et facturées resteront la propriété de Familles Rurales Centre VL jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le défaut de paiement intégral de la somme pourra entraîner la revendication des marchandises par Familles Rurales Centre VL, la restitution étant immédiate et les marchandises retournées à vos frais, risques et périls. Durant la période s'écoulant entre la commande et le retrait en PDCI avec transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction, ainsi que les dommages occasionnés sont à la charge de Familles Rurales Centre VL.

Art. 13 - INFORMATIQUE ET LIBERTES.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées si besoin aux partenaires de Familles Rurales, chargés de la garantie et du SAV du matériel informatique.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité à Familles Rurales Centre VL.

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org

**Art. 14 – FORCE MAJEURE.**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Art. 15 – RESOLUTION DU CONTRAT

En cas de force majeure, il est convenu expressément que les parties peuvent résoudre de plein droit le présent contrat, sans sommation, ni formalité. En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations suivantes : non-paiement à l'échéance, le contrat pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit, la mise en demeure résultant du seul fait de l'inexécution de l'obligation, sans sommation, ni exécution de formalités. Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes de la présente convention, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

Art. 16 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre Familles Rurales Centre VL et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Art. 17 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à Familles Rurales Centre VL.

Art. 18 - STIPULATIONS FINALES.

Familles Rurales Centre VL archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de Familles Rurales Centre VL seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties, sauf preuve contraire. La loi française est applicable sans pour autant écarter l'application des droits législatifs impératifs accordés aux consommateurs ou d'une loi impérative plus protectrice par le juge étranger saisi par un consommateur du pays correspondant. Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera en rien les autres clauses et dispositions, qui continueront à s'appliquer. Le fait pour Familles Rurales Centre VL de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

CGV Conditions Générales de Vente en vigueur au 1^{er} janvier 2024

FAMILLES RURALES

Fédération Régionale
1 rue d'Aquitaine
45380 La Chapelle St Mesmin
02 38 81 27 37
Fr.centre@famillesrurales.org



ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire (mail ou courrier) uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat, dans un délai de 14 jours après réception du bien.

- A l'attention de Familles Rurales Centre-Val de Loire, 1 rue d'Aquitaine 45380 La Chapelle Saint Mesmin / info.centre@famillesrurales.org
- Nous vous notifions par la présente notre rétractation du contrat portant sur la vente du/des bien(s) ci-dessous :
.....
.....
.....
.....
.....
- Commandé(s) le /reçu(s) le :
- Nom du (des) consommateur(s) / association :
- Adresse du (des) consommateur(s) /association :
- Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :
- Date :

Références : Article L221-5 7° du code de la consommation (depuis le 28 mai 2022); article 9 de l'ordonnance n° 2021-1734 du 22 décembre 2021 transposant la directive 2019/2161 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 et relative à une meilleure application et une modernisation des règles de l'Union en matière de protection des consommateurs; Annexe à l'article R221-1 (formulaire type).